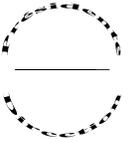




## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'école Saint-Nazaire



PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE  
ÉCOLE SAINT-NAZAIRE, SAINT-NAZAIRE D'ACTON

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement  
tenue le 23 janvier 2025 à 18h30

#### **Étaient présents :**

Mylène Lavallée membre parent  
Marie-Ève Poudrier- L'Écuyer, parent  
Sonya Paris, enseignante  
Lysanne Clément, personnel de soutien  
Kateri Pelland, parent (via Teams)

Stéphanie Guérin membre parent  
Nancy Roberge, service de garde  
Anouk Ménard, enseignante (via Teams)  
Marjorie R. Bourbeau, enseignante (via  
Teams)

#### **Participaient également:**

Annick Clément, directrice de l'école  
Sylvie Fafard, membre de la communauté

#### **Étaient absents :**

Josiane Déry membre parent

#### **1. Mot de bienvenue**

La directrice, Mme Annick Clément, accueille les membres et leur souhaite la bienvenue.

#### **2. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

La directrice de l'école, Mme Clément vérifie les présences, constate le quorum conformément à l'article 61 de *Loi sur l'instruction publique*, et ouvre la séance à 18h49.

#### **3. Nomination d'une secrétaire**

Il est proposé par Mme Lysanne Clément et résolu :

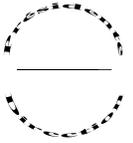
QUE Mme Sonya Paris soit la secrétaire d'assemblée

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'école Saint-Nazaire



#### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Annick Clément procède à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Mme Mylène Lavallée et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C.É. 24-25-348

#### 5. Lecture et approbation du procès-verbal du 21 novembre 2024

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire 21 novembre 2024 plus de six (6) heures avant la tenue de la réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Nancy Roberge, il est résolu :

DE DISPENSER le directeur de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire 21 novembre 2024.

D'APPROUVER, tel que modifié (absence de Mme Stéphanie Guérin), le procès-verbal du 21 novembre 2024.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

C.É. 24-25-349

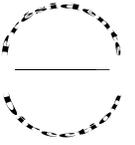
#### 6. Questions orales et écrites du public

Aucun public



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'école Saint-Nazaire



#### 7.Consultation

##### 7.1 Projet éducatif

Conformément à l'article 74 de la *Loi sur l'instruction publique*, la direction de l'école nous informe des avancées du projet éducatif 2024 – 2027 de l'école Saint-Nazaire.

Il est proposé par Mme Stéphanie Guérin et résolu :

QUE le projet éducatif soit adopté tel que présenté;

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

C.É. 24-25-350

##### 7.2 Budget révisé

**CONSIDÉRANT** les articles 95 et 96.24 de la *Loi sur l'instruction publique*, Mme Clément présente de budget révisé pour l'année scolaire 2024-2025.

Ce document est déposé sur Teams dans le groupe du C.É.

Il est proposé par Mme Mylène Lavallée et résolu :

QUE le projet éducatif soit adopté tel que présenté;

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

C.É. 24-25-351

##### 7.3 Sortie 561-651

**CONSIDÉRANT** l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique*, La directrice de l'école, Mme Clément, présente la planification de sortie des élèves de 561-651

Sur proposition de Mme Lysanne Clément il est résolu; de reporter ce point.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

C.É. 24-25-352

##### 7.4 Sorties de fin d'année

**CONSIDÉRANT** l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique*, La directrice de l'école, Mme Clément, présente la planification des sorties, activités et projets de fin d'années

Sur proposition de Mme Mylène Lavallée il est résolu :

QUE les sorties, activités et projets de l'école Saint-Nazaire soient approuvés tel que déposés.

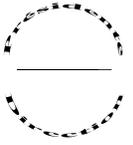
**APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ.**

C.É. 24-25-353



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'école Saint-Nazaire



#### 7.5 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources

C.É. 24-25-354

**CONSIDÉRANT** l'article de la *Loi sur l'instruction publique*, la direction de l'école présente les objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2025-2026 aux membres du conseil.



#### 7.6 Transfert fond 4 vers fond 1

C.É. 24-25-355

**Considérant** l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, la direction de l'école nous demande de transférer des fonds du fonds 4 vers le fonds 1.

- 4-72600 Transfert de vieux fonds des années précédentes : peut-on l'utiliser pour des besoins divers pour bien terminer l'année puisque le budget 2024-2025 est très limité.
- Campagne de financement Colle à moi pour la classe d'Anouk, nous utiliserons un montant de 64.02\$ pour des articles de rangement pour la classe.
- 4-27409 Est un don de 2000\$ du club de gymnastique
- 4-27418 Don de 200\$ pour de l'équipement sportif
- 4-27406 Don de 205\$ du club optimiste
- 4-27402 vieux don du club optimiste 586.34\$

Nous utiliserions ces 4 derniers fonds pour éponger une partie des dépenses de matériel en éducation physique.

Mme Lysanne Clément propose et il est unanimement résolu d'accorder à la direction de faire des transferts du fond4 vers le fond 1

**APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ.**

## 8 Informations

### 8.1 Politique 219 admission et inscription 25-26

- Les inscriptions se font en ligne
- Pour les parents ayant un enfant qui fréquentera l'école pour la première fois, nous ferons paraître un message sur le panneau numérique de la municipalité et sur la Feuille verte.

### 8.2 Campagne de financement canettes

- *Un montant de 700 à 800 dollars a été amassé*

### 8.3 Paroles aux membres

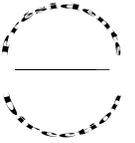
- Concernant le remplacement dans la classe de 3 et 4, les parents demandent à être tenus informés rapidement.

### 8.4 Parole au Service de garde



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'école Saint-Nazaire



- Les deux journées pédagogiques du début d'année sont plutôt incertaines. En lien avec les rénovations, il est possible que nous ne puissions pas accueillir les enfants durant ces deux journées.
- Mme Nancy Roberge a présenté un document descriptif des activités proposées lors des journées pédagogiques de l'an prochain.

#### 8.5 Paroles aux enseignants

- Nous aimerions remercier le Club Optimiste pour le repas de Noël. C'est une activité fort appréciée de tous.
- Nous les remercions également pour le montant accordé à chaque classe.
- Depuis le retour du congé des Fêtes, des ateliers de sciences ont eu lieu dans tous les groupes. Ces ateliers étaient animés par la conseillère pédagogique de sciences.

#### 8.6 Parole au représentant du comité de parents

Nous n'avons plus de représentant au comité de parents.

#### 9 Autres points

Il n'y a aucun autre point à présenter au conseil.

#### 10 Levée de l'assemblée à 20h07

La directrice rappelle la date de la prochaine rencontre, soit le 27 mars 2025.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Lysanne Clément et résolu :

QUE la séance soit levée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Josiane Déry, présidente

\_\_\_\_\_  
Annick Clément, directrice

C.É. 24-25-356